

PSC

PREMIERS SECOURS CITOYEN

 Durée
7 heures

 Lieu
Inter/Intra

 Groupe
De 4 à 10 personnes

 Tarif
Sur devis

■ Prérequis

Aucun

■ Public concerné

Toute personne âgée de plus de 10 ans (particulier, collégien, lycéen, étudiant, professionnel)

■ Intervenants

Formateurs en Premiers Secours Citoyen

■ Objectifs

À la fin de la formation, le stagiaire doit être capable d'exécuter ou faire exécuter correctement les gestes de premiers secours destinés à protéger la victime et les témoins, d'alerter les secours d'urgence, à empêcher l'aggravation de l'état de la victime et à préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.

■ Compétences visées

Être capable d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours. En particulier, elle doit être capable :

- D'assurer une protection immédiate, adaptée et permanente pour lui-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants ;
- D'assurer la transmission de l'alerte ;
- De réaliser immédiatement les premiers gestes de secours face à une victime.

■ Méthodes pédagogiques

- Introduction
- Etude de cas
- Démonstration pratique
- Apprentissage
- Cas concret
- Conclusion

■ Moyens pédagogiques

- Ordinateur + Vidéo projecteur
- Mannequin Adulte Enfant et nourrisson
- Valise de cas concret

- Coupe de tête
- Défibrillateur
- Fiche de suivi et d'évaluation
- Livret de formation



PSC

PREMIERS SECOURS CITOYEN

■ Organisation de la formation

Formation de 7 heures en présentiel

- **Partie 01 – La protection**
- **Partie 02 – L'alerte**
- **Partie 03 – L'obstruction des voies aériennes**
- **Partie 04 – Les hémorragies externes**
- **Partie 05 – Les plaies**
- **Partie 06 – Les brûlures**
- **Partie 07 – Les traumatismes**
- **Partie 08 – Les malaises**
- **Partie 09 – La perte de connaissance**
- **Partie 10 – L'arrêt cardiaque**

■ Modalités d'évaluation

Chaque stagiaire sera évalué sur la pratique lors d'exercice

■ Sanction

Certificat de compétences

Modalités et délais d'accès

Formation réalisable en inter/intra

Intra : La formation peut se planifier sous un délai d'un mois en fonction des contraintes

Inter : Inscription en ligne possible jusqu'à 48h du début de la formation

■ Maintien et actualisation des compétences

Formation continue conseillée tous les ans.

■ Formation accessible aux personnes handicapées

Oui, elle peut être accessible aux personnes en situations de handicap.

Afin d'adapter la formation à vos contraintes, nous vous demandons de nous préciser votre handicap à l'inscription.

■ Qualification des formateurs

Formateurs PSC à jour de leur formation continue

Programme conforme au guide national de référence établi par le Ministère de l'Intérieur

Nous contacter



ASF CROIX BLANCHE EN PAYS ARLES

17 Rue Charlie Chaplin 13200 ARLES

Tél : 06.01.24.56.69 / 06.20.66.22.38

www.croix-blanche-arles.com